



Direction de la Démocratie, des Citoyen.ne.s et des Territoires

2026 DDCT 98 - Subventions de 10 000 euros à 3 associations au titre du fonds d'animation locale « Vie associative et citoyenne » (FAL06) du 6^{ème} arrondissement

EXPOSE DES MOTIFS

Mesdames, Messieurs,

Afin de soutenir l'animation territorialisée au niveau de chaque arrondissement, le Pacte parisien de proximité, voté par votre assemblée le 17 novembre 2021, a posé le principe de la création d'un fonds d'animation locale (FAL) qui a été mis en place au budget 2022.

L'acte 2 de la territorialisation pour une ville du quart d'heure voté en 2025 crée deux nouveaux FAL thématiques : un FAL Solidarité, destiné à soutenir les initiatives locales renforçant le lien social et la cohésion territoriale ; un FAL Culture, dédié au développement des projets culturels de proximité et à la valorisation de la vie culturelle des quartiers.

Ces trois fonds constituent ainsi un dispositif renforcé au service de la **solidarité, de la culture et de la vie associative** dans chaque arrondissement parisien.

Pour 2026, la Ville de Paris a doté, sur le budget de la DDCT, 330 000 euros destinés à soutenir des associations œuvrant dans les domaines de la vie associative et citoyenne .

Ce fonds est réparti entre les arrondissements sur la base de critères démographiques, avec une majoration pour ceux comptant des quartiers populaires.

Sa mise en œuvre est encadrée par les dispositions de droit commun en matière d'octroi de subventions, à savoir le respect :

- de l'intérêt public local du projet soutenu ;
- des principes de la République et des valeurs du service public parisien ;
- de l'envoi du compte-rendu d'emploi des fonds alloués ;
- du principe de transparence à l'égard des associations du territoire.

Dans ce cadre, le Maire du 6^{ème} arrondissement a retenu les projets des associations suivantes :

ASSOCIATION	DESCRIPTION DU PROJET	MONTANT PROPOSÉ
Comité des Fêtes et d'Action Sociale du 6 ^e arrondissement	Livraison de plateaux repas aux seniors ne pouvant se déplacer pour le nouvel an Participation à la collecte de jouets pour les orphelins de la Police	5 500 €
Partage 5/6/7	Distribution hebdomadaire de colis alimentaires aux familles en difficulté	2 000 €
La Pause du 6 ^e	Dépôt sécurisé de bagages sur le long terme et espace de convivialité pour ses usagers	2 500 €
	TOTAL	10 000 €

Je vous prie, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir en délibérer.

Le Maire de Paris